
DESTINATAIRES :	Tout le personnel et les médecins du CISSS de la Montérégie-Ouest
EXPÉDITEUR :	Philippe Besombes, directeur général adjoint aux programmes de santé physique générale et spécialisée
DATE :	Le 8 mai 2020
OBJET :	Hospitalisation des cas confirmés COVID-19 de la Montérégie-Ouest

En lien avec la note de service publiée le 26 avril 2020, je souhaite apporter quelques précisions sur les trajectoires de service des usagers du CISSS de la Montérégie-Ouest COVID positif qui nécessitent une hospitalisation.

Depuis le samedi 25 avril dernier, l'Hôpital du Suroît accueille les usagers COVID positifs. Notez que cette mesure est **uniquement** pour les usagers desservis par l'Hôpital du Suroît.

Pour les autres hôpitaux du CISSS de la Montérégie-Ouest, Hôpital Barrie Memorial et Hôpital Anna Laberge, si un usager est COVID positif, et que celui-ci doit être hospitalisé, vous devez passer par le COOLSI tel qu'indiqué dans la procédure actuelle.

Merci,

PB